

d'une balle dans la poitrine. Le troisième attendit longtemps ; la guerre se termina même sans qu'il recut la moindre blessure. Mais, un jour, pendant une marche, un coup de fusil tiré par mégarde dans le rang l'atteignit à la jambe.

« C'est rien, dit le chirurgien, c'est l'affaire de cinq ou six jours d'hôpital. »

Mais, dans cette blessure insignifiante, on vit avec horreur pulluler des vers que nul remède ne put faire périr. Vingt ans plus tard, ils remplissaient encore l'horrible plaie.

Les faits de ce genre, et bien authentiques, sont nombreux dans l'histoire des vengeances divines.

Nous pouvons en citer deux autres que nous garantissons à M. Sarcey.

Le premier remonte à une trentaine d'années.

Après une partie de chasse, M. G. C. de V..., fils de l'un des plus grands manufacturiers de la Lorraine, proposa à quelques amis de tirer à la cible sur un christ en pierre, qui se dressait à l'extrémité d'une avenue. Ce christ était fixé à une croix de mission, et les gens du pays l'avaient en grande vénération.

M. G. C. de V... tira le premier, et brisa la jambe. Ses amis fracassèrent le reste.

Le lendemain, M. C. de V. avait les deux jambes paralysées. Nous croyons qu'il vit encore ; la dernière fois que nous avons entendu parler de lui, il y avait vingt cinq ans qu'il ne pouvait marcher, sans le secours d'un valet de chambre.

Le second fait est plus récent, et ne date que de quelques jours.